



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

égalité professionnelle

Question au Gouvernement n° 3041

Texte de la question

PRÉCARITÉ DU TRAVAIL DES FEMMES

Mme la présidente. La parole est à M. Christophe Sirugue, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Christophe Sirugue. Monsieur le Premier ministre, la précarité est devenue l'un des principaux sujets d'angoisse des Français. Elle ne touche plus seulement quelques exclus, mais aussi toutes celles et tous ceux qui travaillent sans que leur salaire suffise à couvrir leurs besoins élémentaires.

Cette situation est particulièrement dramatique pour de nombreuses femmes, qui sont les premières victimes des emplois précaires, des temps partiels subis et de l'augmentation inconsidérée des charges liées à l'habitat, à l'énergie et au carburant, aux produits alimentaires. Cela a été dit : 80 % des travailleurs pauvres sont des femmes.

Plusieurs rapports récents d'associations caritatives et humanitaires, mais aussi les publications de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, en attestent.

Les enseignements de la loi de 2005 relative au développement des services à la personne, censée procurer des emplois notamment aux femmes, sont inquiétants. Une fois passées les premières années d'autosatisfaction, le Gouvernement devrait se poser la question de la qualité des emplois créés.

Assistance aux personnes âgées et aux personnes handicapées, soutien scolaire, jardinage, garde d'enfants, repassage et ménage - beaucoup de ménage : ces emplois ne sont pas seulement pénibles ; ils n'offrent aucune perspective ; leur rémunération est dérisoire ; les employeurs sont multiples, les lieux de travail aussi. Les femmes concernées n'ont pas obtenu un poste ; elles ont obtenu des heures de travail par-ci, par-là. La précarité ne se réduit pas à la pauvreté : instabilité, trajectoire professionnelle incertaine, rupture de parcours, fragilité d'insertion et difficultés de réinsertion, c'est cela, la précarité.

Monsieur le Premier ministre, vous semblez vous préoccuper de l'avenir fiscal des plus aisés. Qu'entendez-vous faire pour lutter contre la précarité, réelle et douloureuse, d'un grand nombre de femmes ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Xavier Bertrand, ministre du travail, de l'emploi et de la santé.

M. Xavier Bertrand, *ministre du travail, de l'emploi et de la santé*. Le sujet de l'égalité professionnelle n'est pas forcément, j'en suis intimement persuadé, un sujet de clivage et d'affrontement entre la droite et la gauche.

Cette question du temps partiel, il faut en convenir, n'est pas nouvelle. Nous voulons, toutes et tous, faire reculer la précarité. Vous pouvez nous rejoindre sur ce point : Roselyne Bachelot et moi-même avons l'intention, dans les semaines qui viennent, de tenir une table ronde sur cette question.

Le problème, en effet, c'est aussi celui des contraintes extra-professionnelles que sont notamment les transports et la garde d'enfants - lorsque, dans le secteur du nettoyage par exemple, vous devez travailler tôt le matin et tard le soir, les difficultés sont largement aggravées.

Ce n'est pas une loi de plus qui pourra changer les choses, mais plutôt la discussion avec les partenaires sociaux des branches concernées.

Sur tous ces points, nous avons voulu progresser. La loi portant réforme des retraites a ouvert la possibilité de prévoir, dans les négociations par branches, une cotisation des employeurs supérieure pour les emplois à temps partiel, afin d'effacer toute différence au moment de la retraite.

Certains grands groupes ont aussi pris des initiatives pour sortir du temps partiel imposé et passer au temps complet. Dans la majorité des cas - je pense notamment à la grande distribution - ces méthodes ont prouvé leur efficacité.

Mme Marie-Hélène Amiable. Vous devriez avoir honte de dire des choses pareilles !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. En la matière, j'en suis persuadé, c'est la négociation entre partenaires sociaux, dans les branches et dans les entreprises, qui peut faire progresser les choses. Au Gouvernement et au législateur de montrer la voie et d'encourager : c'est bien ce que nous avons l'intention de faire, et si vous le voulez bien, nous donnons rendez-vous à l'ensemble des membres de cette assemblée. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Mme Martine Billard. N'importe quoi !

Données clés

Auteur : [M. Christophe Sirugue](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3041

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 mars 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 9 mars 2011